



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020

Date de la convocation : VENDREDI 26 JUIN 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

L'an deux mille vingt, le 02 Juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs, BERTHELOT Vincent, DÉSSERT Christelle, GERNIGON Nicolas, GOURDELIER Yves, HAMON Pascal, LE BOUCHER Gwenaëlle, LÉBOUDEC Christine, LELANDAIS Yann, LEMOINE Claude, LOURADOUR-DURAND Gisèle, PENHOAT Cyriane, PIEPLU Vincent, RUCET Angélique, SAGEAN Laurence.

Etait Absent ou Excusé :

Secrétaire de séance : Madame Cyriane PENHOAT

ORDRE DU JOUR

- 1- Ajout d'un point à l'ordre du jour
- 2- Vote des taux des impôts directs
- 3- Affectation du résultat budget lotissement
- 4- Vote du budget annexe lotissement
- 5- Affectation du résultat budget annexe port de Lyvet
- 6- Vote du budget annexe port de Lyvet
- 7- Affectation du résultat budget général
- 8- Vote du budget Général
- 9- Adhésion au groupement de commande d'acquisition de masques
- 10- Délibération autorisant le Maire à recruter des agents de remplacement
- 11- Informations – Questions diverses

DÉLIBÉRATION N°/2020 – Ajout d'un point à l'ordre du jour

M Le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :

- 10- Délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉLIBÉRATION N°37/2020 – Vote des taux des impôts directs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour l'année 2020 de voter les taux des taxes locales établies comme suit :

	Bases prévisionnelles 2020	Taux	Produits
TFB	720 000 €	16,91 %	121 752.00 €
TFNB	22 900 €	60,65 %	13 889.00 €

Votes pour : 14 Abstention : 1 (Yves Gourdelier) Votes contre : 0

DÉLIBÉRATION N°38/2020 – Affectation du résultat de fonctionnement 2019 – budget annexe lotissement

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide de voter l'affectation du résultat 2019 comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019	566 845,29 €
Affectation en fonctionnement Recettes (article 002)	96 231,00 €
Affectation en investissement Recettes (article 001)	470 614,29 €

Votes pour : 14 Abstention : 1 (Yves Gourdelier) Votes contre : 0

DÉLIBÉRATION N°39/2020 – Vote du budget annexe Lotissement

Monsieur Vincent BERTHELOT, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le projet de budget primitif du budget annexe lotissement La Motte pour l'année 2020 :

- Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à **373 032.00 €**.
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **470 614.29 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du lotissement pour l'année 2020.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N°40/2020 – Affectation du résultat –budget annexe port de Lyvet

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide de voter l'affectation du résultat 2019 comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019	24 187,91€
Affectation en fonctionnement Recettes (article 002)	24 187,91€
Affectation en investissement Recettes (article 001)	- €

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉLIBÉRATION N°41/2020 – Vote du budget annexe port de Lyvet

Monsieur Vincent BERTHELOT, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le projet de budget primitif du budget annexe port de Lyvet pour l'année 2020 :

- Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à **213 061.51 €**.
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **26 058.91 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif port de Lyvet pour l'année 2020.

Votes pour : 12

Abstention : 3 (Christine Leboudec, Yves Gourdelier, Claude Lemoine)

Votes contre : 0

DÉLIBÉRATION N°42/2020 – Affectation du résultat 2019 – budget général

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide de voter l'affectation du résultat 2019 comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019	262 326.91 €
Affectation en fonctionnement Recettes (article 002)	92 326.91 €
Affectation en investissement Recettes (article 001)	170 000,00 €

Votes pour : 12

Abstention : 3 (Christine Leboudec, Yves Gourdelier, Claude Lemoine)

Votes contre : 0

DÉLIBÉRATION N°43/2020 – Vote du budget général 2020

Monsieur Vincent BERTHELOT, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le projet de budget primitif du budget général de la commune pour l'année 2020 :

- Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à **1 099 633.41 €**.
- Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **993 787.32 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget général pour l'année 2020.

Votes pour : 12

Abstention : 3 (Christine Leboudec, Yves Gourdelier, Claude Lemoine)

Votes contre : 0

DÉLIBÉRATION N°44/2020 – Adhésion au groupement de commande pour l'acquisition de masques

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, qui précise en son article 28 : « *Des groupements de commandes peuvent être constitués entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics* » « *La convention constitutive du groupement, signée par ses membres, définit les règles de fonctionnement du groupement. Elle peut confier à l'un ou plusieurs de ses membres la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres* ».

Considérant que dans la lutte contre le Coronavirus, toutes les solutions barrières comptent,

Considérant que l'Organisation Mondiale de la Santé, le vendredi 03 avril 2020, a ouvert la voie à un usage accru des masques, même artisanaux, par le grand public afin de limiter la propagation du coronavirus Covid-19,

Considérant que l'Académie de Médecine, dans son avis du 02 avril 2020, recommande que le port d'un masque « *grand public* » ou « *alternatif* » aux masques médicaux soit rendu obligatoire pour les sorties pendant la période de confinement et lors de sa levée,

Considérant que le vendredi 3 avril, lors de son point de presse quotidien, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon a déclaré « *Nous encourageons le grand public, s'il le souhaite, à porter des masques, en particulier ces masques alternatifs qui sont en cours de production* »,

Considérant qu'il résulte de ce qui précède, qu'il existe une urgence impérieuse à doter le grand public de masques alternatifs,

Considérant que la tension extrême sur la production des masques n'est pas compatible avec les délais habituels de mise en concurrence et de consultation,

Aussi, afin de réaliser une économie d'échelle, de mutualiser les procédures de passation de marché, de gagner en termes d'efficacité et de sécurité juridique ou encore de simplifier les phases de la procédure marché pour les membres, il est souhaitable de créer un groupement de commandes entre Dinan Agglomération et les communes concernées. Le groupement a pour mission de coordonner et optimiser les actions des différentes parties, en gérant la préparation et la passation des marchés publics susceptibles de répondre aux besoins des membres du groupement, à savoir l'acquisition de masques dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

Les besoins sont évalués de la manière suivante :

Commune :	Commande 1- Masque adulte	Commande 2- Masque adulte	Commande masque enfant
La Vicomté sur Rance	490		107

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'acquisition de masques,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente;
- 2) Autorise M. le Maire à signer ladite convention ;
- 3) Autorise M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération ;

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉLIBÉRATION N°44/2020 – Délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement.

Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles,

Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.
- De fixer le niveau de rémunération comme suit :

ATSEM	Indice Brut : 353, Indice Majoré : 328
Agent des services techniques	Indice Brut : 350, Indice Majoré : 327
Agent administratif	Indice Brut : 350, Indice Majoré : 327

- De prévoir à cette fin, une enveloppe de crédits budgétaires.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- L'état va prendre en charge une partie des frais occasionnés par la gestion du COVID-19, il faudra être vigilant sur les conditions de remboursement de ces dépenses.
- Les vestiaires attenants à la salle des associations vont être démolis, un permis de démolir sera demandé prochainement.

- Prochain conseil municipal prévu le 10 juillet pour l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants, pour siéger au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
-

Séance levée à 22h15

FEUILLE DE CLÔTURE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020

DÉLIBÉRATION N°/2020 – Ajout d'un point à l'ordre du jour

DÉLIBÉRATION N°37/2020 – Vote des taux des impôts directs

DÉLIBÉRATION N°38/2020 – Affectation du résultat de fonctionnement 2019 – budget annexe lotissement

DÉLIBÉRATION N°39/2020 – Vote du budget annexe Lotissement

DÉLIBÉRATION N°40/2020 – Affectation du résultat –budget annexe port de Lyvet

DÉLIBÉRATION N°41/2020 – Vote du budget annexe port de Lyvet

DÉLIBÉRATION N°42/2020 – Affectation du résultat 2019 – budget général

DÉLIBÉRATION N°43/2020 – Vote du budget général 2020

DÉLIBÉRATION N°44/2020 – Adhésion au groupement de commande pour l'acquisition de masques

DÉLIBÉRATION N°44/2020 – Délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES